



Actualités des Archives nationales d'Outre-mer ou Petite chronique des « ANOMalies » - n⁰¹

Malgré les multiples déclarations d'intention des tutelles, **les jours se suivent et se ressemblent aux ANOM.**

Ne souhaitant pas laisser sous silence **la dégradation des conditions de travail et du service public** dans cet établissement, la CFDT-Culture décide d'ouvrir une chronique régulière relative à l'actualité des Archives nationales d'Outre-mer (Aix-en-Provence).

15 avril 2016

- L'organigramme du service n'a toujours pas vu le jour, ni fait l'objet d'un début de concertation, malgré les engagements du CHSCT du 28 janvier, au cours duquel avaient été annoncés un calendrier et une méthode de concertation.
- Les réunions du personnel scientifique sont rarissimes : la première pour cette année vient d'avoir lieu, et c'est à l'initiative de la nouvelle secrétaire générale qu'on la doit. De plus l'information ne circule pas : c'est ainsi que les responsables des fonds relatifs à l'Algérie n'ont pas été prévenus d'un déplacement du directeur en Algérie (déplacement qui finalement n'a pas eu lieu, ce qui ne change rien au problème).
- Les entretiens d'évaluation annuels viennent à peine de commencer (un seul entretien au 15 avril).
- Les absences du directeur ne sont pas organisées en ce qui concerne la sécurité du bâtiment. Ainsi, l'alarme anti-intrusion, gérée par une société extérieure, s'est déclenchée lors de l'arrivée des agents, la société n'ayant pas été avertie de l'absence du directeur, qui n'avait pas anticipé celle de la responsable de la sécurité.
- Le manque de personnel d'accueil de surveillance et de magasinage, avec ses conséquences pour les lecteurs (ainsi, le quota de cartons par lecteur a été, pendant une journée, abaissé à deux) n'est pas pris en compte. Il a fallu attendre l'arrivée de la nouvelle secrétaire générale en mars pour qu'un poste vacant depuis décembre soit enfin publié.

Il est inacceptable qu'un service doté d'une équipe solide, conservant de magnifiques fonds patrimoniaux, très sollicité par le public et reconnu internationalement soit ainsi mis à mal par un tel mélange d'incurie et de mauvaise volonté.

CFDT-Culture, 20 avril 2016